



# Sommaire

03	Avant-propos
04	Exercice 2018
06	Rapport de l'organe de révision
08	Bilan
09	Compte de résultat
10	Etat des capitaux propres
11	Chiffres clés
12	Annexe aux comptes annuels
19	Informations sur le bilan
25	Informations sur les opérations hors bilan et sur le compte de résultat

# Avant-propos

## **Madame, Monsieur,**

Nous sommes très heureux de vous présenter de bons résultats annuels. Malgré quelques défis et une situation concurrentielle exigeante, nos prêts et crédits à la clientèle ont augmenté de 5,4% pendant l'exercice sous revue pour se hisser à 381,1 millions de francs, et les dépôts de la clientèle de 0,3% pour atteindre 301,4 millions de francs. Il en résulte un total du bilan réjouissant de 416,4 millions de francs. Nous tenons à remercier à cette occasion nos clientes et nos clients pour la confiance qu'ils témoignent à notre Banque Raiffeisen.

Les produits ont également augmenté de manière réjouissante. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service s'élève à 0,77 million de francs, ce qui représente une hausse de 8,3%. Le résultat des opérations d'intérêts se monte quant à lui à 4,94 millions de francs. L'évolution modérée des coûts (+2,5%) et la situation de risque non problématique ont permis de réaliser une progression du résultat opérationnel de 19,4% à 2,47 millions de francs et un bénéfice annuel de 0,44 million de francs.

L'année écoulée a été difficile à bien des égards, et certains thèmes vont continuer à requérir toute notre attention. Vous-mêmes, chers clients, êtes concernés par des questions complexes déterminantes pour votre situation financière: les problématiques actuelles ont trait à la valeur locative du logement en propriété ou aux conséquences qu'auront les intérêts négatifs et les nombreuses initiatives politiques sur votre prévoyance. Viennent s'y ajouter les marchés très volatils et la pénurie de placements, ce qui rend particulièrement difficile pour les investisseurs l'évaluation de manière adéquate de l'évolution de leur patrimoine. Pour tous ces sujets, nous souhaitons être pour vous un partenaire qui vous conseille avec compétence et en toute sincérité, connaît vos besoins ainsi que vos préoccupations et en tient compte dans une analyse individuelle. Lors d'entretiens, nous faisons le point avec vous sur votre situation et discutons de vos perspectives pour l'avenir – que ce soit en matière de placements, de prévoyance ou d'hypothèques. Le dialogue avec vous nous permet non seulement de structurer et de développer votre patrimoine, mais nous aide aussi à faire progresser Raiffeisen ensemble. Cette culture de l'ouverture est très importante pour nous et nous allons l'entretenir, la renforcer et la développer encore.

Dans ce rapport de gestion, vous trouverez des informations sur le résultat de notre Banque Raiffeisen. Vous aurez accès à des renseignements plus détaillés au sujet du Groupe Raiffeisen sur le lien [www.raiffeisen.ch/rapportdegestion](http://www.raiffeisen.ch/rapportdegestion).

Nous vous remercions de votre confiance et nous réjouissons d'ores et déjà d'avoir des échanges intéressants avec vous en 2019.

Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest

Jean-Daniel Wicht  
Président  
du conseil d'administration

Manfred Vonlanthen  
Président  
de la direction

## Exercice 2018

# Une évolution réjouissante dans les activités de base

*La Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest (ci-après Banque Raiffeisen) a poursuivi sa croissance encourageante dans les opérations hypothécaires au cours de l'exercice 2018. Le bénéfice annuel a augmenté de 5,5% à 0,44 million de francs.*

### **Croissance des opérations hypothécaires**

La Banque Raiffeisen poursuit sa croissance soutenue et contrôlée dans les créances hypothécaires. Ces dernières ont augmenté de 5,5% pour atteindre 369,6 millions de francs. La Banque Raiffeisen a ainsi réussi à conserver sa solide position dans le secteur des opérations hypothécaires. Un contrôle minutieux des risques et de la solvabilité a permis de garantir l'excellente qualité du portefeuille.

### **Afflux de dépôts de la clientèle**

Concernant les dépôts de la clientèle, la Banque Raiffeisen a enregistré une entrée de fonds de 0,3% à 301,4 millions de francs.

### **Revenus croissants**

La situation des revenus est également réjouissante. Le produit opérationnel a augmenté de 7,5%. Cette progression est due à l'évolution positive des opérations d'intérêts et de commissions. En revanche, des revenus stagnants ont été enregistrés du côté du résultat des opérations de négoce et des autres résultats ordinaires. Globalement, les revenus augmentent plus vite que les charges, ce qui se traduit par un résultat opérationnel élevé avant les amortissements et provisions de 2,76 millions de francs (+14,2%). L'évolution à la baisse des amortissements et des provisions a conduit à un résultat opérationnel de 2,47 millions de francs (+19,4%). Le bénéfice annuel se monte ainsi à 0,44 million de francs, soit une augmentation de 5,5%.

**Evolution modérée des coûts**

Les charges d'exploitation ont enregistré une légère augmentation, sous l'effet d'une progression de l'effectif du personnel et d'une légère hausse du niveau des salaires. Les autres charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 2,5%. Le Cost Income Ratio reste à un bon niveau de 55%.

Jean-Daniel Wicht	Manfred Vonlanthen
Président du conseil d'administration	Président de la direction



## ***Rapport de l'organe de révision***

***à l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest société coopérative, Villars-sur-Glâne***

### ***Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels***

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest société coopérative, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 8 à 10 et 12 à 26) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

#### ***Responsabilité du Conseil d'administration***

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### ***Responsabilité de l'organe de révision***

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur

---

*PricewaterhouseCoopers SA, Avenue Giuseppe-Motta 50, Case postale, 1211 Genève 2  
Téléphone +41 58 792 91 00, Téléfax +41 58 792 91 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)*

PricewaterhouseCoopers SA fait partie d'un réseau global de sociétés juridiquement autonomes, indépendantes les unes des autres.



prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***Opinion d'audit***

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### ***Rapport sur d'autres dispositions légales***

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Patrick Fritz  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Nicolas Journot  
Expert-réviseur

Genève, xx. xxxxx 2019

# Bilan

au 31 décembre 2018

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF	Variation en CHF	Variation en %	Annexe
<b>Actifs</b>					
Liquidités	3'035'504	2'485'963	549'541	22.1	
Créances sur les banques	24'736'484	29'019'004	-4'282'520	-14.8	
Créances sur la clientèle	11'551'188	11'276'451	274'737	2.4	1
Créances hypothécaires	369'564'400	350'162'325	19'402'075	5.5	1/5
Opérations de négoce	–	40'846	-40'846	-100.0	2
Comptes de régularisation	229'706	275'958	-46'251	-16.8	
Participations	5'396'994	5'396'994	–	–	
Immobilisations corporelles	1'846'391	1'833'051	13'340	0.7	
Autres actifs	20'210	7'810	12'400	158.8	4
<b>Total des actifs</b>	<b>416'380'878</b>	<b>400'498'401</b>	<b>15'882'477</b>	<b>4.0</b>	
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les banques	25'003'235	16'818'426	8'184'809	48.7	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	301'441'896	300'626'224	815'673	0.3	
Obligations de caisse	20'000	20'000	–	–	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	58'500'000	53'700'000	4'800'000	8.9	
Comptes de régularisation	1'967'953	2'066'952	-98'999	-4.8	
Autres passifs	117'869	48'129	69'740	144.9	4
Provisions	17'366'543	15'783'761	1'582'782	10.0	7
Capital social	6'843'000	6'573'000	270'000	4.1	8
Réserve légale issue du bénéfice	4'685'270	4'449'469	235'801	5.3	
Bénéfice de l'exercice	435'111	412'440	22'671	5.5	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>11'963'382</b>	<b>11'434'909</b>	<b>528'472</b>	<b>4.6</b>	
<b>Total des passifs</b>	<b>416'380'878</b>	<b>400'498'401</b>	<b>15'882'477</b>	<b>4.0</b>	
<b>Opérations hors bilan</b>					
Engagements conditionnels	115'726	110'659	5'066	4.6	1
Engagements irrévocables	16'284'004	10'038'360	6'245'644	62.2	1
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	31'804'551	29'516'693	2'287'858	7.8	1

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

# Compte de résultat 2018

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF	Variation en CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	6'313'998	6'351'312	-37'314	-0.6	
Charges d'intérêts	-1'378'554	-1'678'801	300'247	-17.9	
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>4'935'444</b>	<b>4'672'511</b>	<b>262'933</b>	<b>5.6</b>	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	52'385	-43'344	95'729	-220.9	
<b>Résultat net des opérations d'intérêts</b>	<b>4'987'829</b>	<b>4'629'167</b>	<b>358'662</b>	<b>7.8</b>	
Produit des commissions sur les titres et les opérations de plac.	248'477	211'786	36'691	17.3	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	15'384	20'675	-5'292	-25.6	
Produit des commissions sur les autres prestations de services	891'958	863'833	28'125	3.3	
Charges de commissions	-386'835	-386'368	-467	0.1	
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de services</b>	<b>768'983</b>	<b>709'927</b>	<b>59'056</b>	<b>8.3</b>	
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>170'446</b>	<b>167'470</b>	<b>2'976</b>	<b>1.8</b>	<b>11</b>
Produit des participations	131'545	131'506	39	-	
Résultat des immeubles	-	-	-	-	
Autres produits ordinaires	4'946	1'730	3'216	185.9	
Autres charges ordinaires	-512	-	-512	-	
<b>Autres résultats ordinaires</b>	<b>135'979</b>	<b>133'236</b>	<b>2'743</b>	<b>2.1</b>	
<b>Produit opérationnel</b>	<b>6'063'236</b>	<b>5'639'800</b>	<b>423'437</b>	<b>7.5</b>	
Charges de personnel	-1'882'775	-1'837'552	-45'222	2.5	13
Autres charges d'exploitation	-1'417'028	-1'382'413	-34'615	2.5	14
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-3'299'803</b>	<b>-3'219'965</b>	<b>-79'838</b>	<b>2.5</b>	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-306'081	-353'655	47'575	-13.5	
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	8'535	-1'222	9'757	-798.5	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2'465'887</b>	<b>2'064'957</b>	<b>400'930</b>	<b>19.4</b>	
Produits extraordinaires	-	-	-	-	16
Charges extraordinaires	-1'613'267	-1'390'434	-222'832	16.0	16
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	
Impôts	-417'510	-262'083	-155'427	59.3	15
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>435'111</b>	<b>412'440</b>	<b>22'671</b>	<b>5.5</b>	
<b>Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan</b>					
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	252'858	235'801	17'057	7.2	
Rémunération du capital social de la coopérative	182'253	176'639	5'615	3.2	
<b>Total du bénéfice distribué (bénéfice au bilan)</b>	<b>435'111</b>	<b>412'440</b>	<b>22'671</b>	<b>5.5</b>	

# Etat des capitaux propres 2018

	Capital social en CHF	Réserve légale issue du bénéfice* en CHF	Réserves pour risques bancaires généraux en CHF	Bénéfice en CHF	Total en CHF
<b>Capitaux propres au début de la période de référence</b>	<b>6'573'000</b>	<b>4'449'469</b>	–	<b>412'440</b>	<b>11'434'909</b>
Augmentation/réduction du capital	270'000				270'000
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice		235'801		-235'801	–
Dotations/prélèvements affectant les réserves pour risques bancaires généraux			–		–
Rémunération du capital social				-176'639	-176'639
Bénéfice				435'111	435'111
<b>Capitaux propres à la fin de l'exercice de référence</b>	<b>6'843'000</b>	<b>4'685'270</b>	–	<b>435'111</b>	<b>11'963'382</b>

\* La réserve légale issue du bénéfice n'est pas distribuable.

En plus des capitaux propres déclarés susmentionnés, les provisions contiennent sous la position «Autres provisions» (voir annexe 7) des réserves latentes libres à hauteur de 17'366'543 francs (exercice précédent 15'760'543 francs), dont 7'789'884 francs sont imposés (exercice précédent 6'749'329 francs).

# Chiffres clés

au 31 décembre 2018

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF	Variation en %
<b>Chiffres clés du bilan</b>			
Total du bilan	416'380'878	400'498'401	+4.0
Prêts et crédits à la clientèle <sup>1</sup>	381'115'589	361'438'776	+5.4
dont créances hypothécaires	369'564'400	350'162'325	+5.5
Dépôts de la clientèle	301'441'896	300'626'224	+0.3
Dépôts de la clientèle en % des prêts et crédits à la clientèle	79.1%	83.2%	
Total des capitaux propres	11'963'382	11'434'909	+4.6
<b>Chiffres clés du compte de résultat</b>			
Produit brut <sup>2</sup>	6'010'852	5'683'144	+5.8
dont résultat brut des opérations d'intérêts	4'935'444	4'672'511	+5.6
Charges d'exploitation	3'299'803	3'219'965	+2.5
Résultat opérationnel	2'465'887	2'064'957	+19.4
Bénéfice de l'exercice	435'111	412'440	+5.5
Cost Income Ratio <sup>3</sup>	54.9%	56.7%	
<b>Opérations de crédit</b>			
Corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	–	39'922	-100.0
en % des prêts et crédits	0.00%	0.01%	
Pertes sur opérations de crédit	1'506	504	+198.7
en % des prêts et crédits	0.00%	0.00%	
<b>Autres chiffres clés</b>			
Effectif des sociétaires	4'362	4'313	+1.1
Volume des dépôts	25'354'411	26'799'040	-5.4
Effectif des collaborateurs	18	16	+12.5
dont apprentis	3	3	–
Nombre de postes à plein temps	14.3	12.6	+13.5
Nombre d'agences (siège inclus)	1	1	–

<sup>1</sup> En plus des «Créances hypothécaires», les prêts et crédits à la clientèle comprennent les «Créances sur la clientèle» après déduction des corrections de valeur pour les risques de défaillance.

<sup>2</sup> Comprend les positions «Résultat brut des opérations d'intérêts», «Résultat des opérations de commissions et des prestations de services», «Résultat des opérations de négoce» et «Autres résultats ordinaires».

<sup>3</sup> Cost Income Ratio (charges d'exploitation en % du produit brut).

# Annexe aux comptes annuels

*Dans les comptes annuels, la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest présente les résultats de l'exercice écoulé. L'annexe aux comptes annuels détaille la manière dont nous avons obtenu ces résultats et présente les principes régissant nos activités.*

## **Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque**

La Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest société coopérative est sise à Villars-sur-Glâne. Le rayon d'activité de la Banque Raiffeisen englobe les communes de Villars-sur-Glâne, Matran, Avry, Givisiez, Granges-Paccot, Neyruz et Hauterive. Le site principal de Villars-sur-Glâne assure un conseil personnalisé à la clientèle. Les distributeurs automatiques permettent à nos clients d'utiliser nos services à toute heure du jour et de la nuit. La compétence centrale de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest qui est aussi sa principale source de revenus, réside dans les opérations d'intérêts, à savoir la réception de fonds de la clientèle et l'octroi de crédits, principalement sous forme d'hypothèques.

Fin 2018, la Banque Raiffeisen employait 18 collaborateurs, dont 3 personnes en formation. Les effectifs corrigés des emplois à temps partiel correspondent à 14,3 postes à plein temps.

## **Affiliation au Groupe Raiffeisen**

La Banque Raiffeisen est affiliée à Raiffeisen Suisse, qui tient lieu de centre de services et garantit l'ensemble des engagements du Groupe. Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen sont tenues de souscrire une part sociale de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs de total du bilan. Les parts sociales qui n'ont pas encore été appelées par Raiffeisen Suisse sont inscrites au bilan en tant qu'engagement à libérer. Les Banques Raiffeisen ont aussi l'obligation d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de ses fonds propres, qui sont composés des capitaux propres déclarés et des réserves

latentes. Au cas où elle quitterait le Groupe Raiffeisen, chaque Banque Raiffeisen s'engage à verser une indemnité de sortie de 1,5% du total du bilan.

## **Gouvernance d'entreprise**

La Banque Raiffeisen se conforme pour l'essentiel aux directives de Corporate Governance, non contraignantes pour Raiffeisen, de la SIX Swiss Exchange, respectivement du Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance d'économiesuisse. Des informations détaillées à ce propos sont disponibles dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

En vertu de la circulaire 2017/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, le conseil d'administration doit être composé d'au moins un tiers de membres réunissant les critères d'indépendance stipulés aux chiffres 18 à 22. D'après ces critères, les membres du conseil d'administration ne sont notamment pas autorisés à exercer une autre fonction au sein de la Banque Raiffeisen et ne doivent entretenir aucune relation d'affaires avec cette dernière susceptible de provoquer un conflit d'intérêts. Tous les membres du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen remplissent ces critères d'indépendance.

## **Gestion des risques**

### **Principe de gestion des risques**

Le contrôle des risques et leur gestion ciblée font partie des compétences clés de la Banque Raiffeisen. L'objectif de la gestion des risques est d'assurer la pérennité et le succès de la Banque Raiffeisen à long terme et de préserver sa bonne réputation.

La politique de risque constitue la base de la gestion des risques et se fonde sur les Statuts et le Règlement d'administration de la Banque Raiffeisen ainsi que sur les dispositions légales en la matière.

La politique de risque assure un développement stable et durable de la capacité de rendement de la Banque. La Banque Raiffeisen prend des risques en toute connaissance de cause. Ceux-ci sont ensuite gérés aussi bien au niveau des engagements individuels que du portefeuille global. La Banque Raiffeisen applique des principes éthiques stricts à l'ensemble de ses activités bancaires.

#### Evaluation des risques

Le conseil d'administration statue régulièrement sur les principaux risques, décrits ci-après et auxquels une Banque Raiffeisen est régulièrement confrontée. A cet effet, l'évaluation tient compte notamment des mesures destinées à réduire ces risques ainsi que des contrôles internes. Ce faisant, une attention toute particulière est portée à la surveillance et à l'évaluation permanente des risques, ainsi qu'à leur report correct dans la présentation des comptes.

#### Respect des dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, les Banques Raiffeisen sont libérées, sur une base individuelle, de l'obligation de respecter les dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités. Les prescriptions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée.

Quant à la couverture des exigences de fonds propres sur une base consolidée, les informations au sens de la Circ.-FINMA 2016/01 sont disponibles sur [www.raiffeisen.ch/fribourg-ouest](http://www.raiffeisen.ch/fribourg-ouest) (Menu, Qui sommes-nous, Chiffres, Publication/fonds propres et liquidité).

#### Risque de crédit

Le risque de crédit désigne la perte potentielle à laquelle la Banque Raiffeisen s'expose lorsqu'un client n'est pas en mesure d'honorer les engagements découlant de son contrat de crédit. Les risques de crédit concernent aussi bien les clients privés que la clientèle entreprises. Par clientèle entreprises, on entend surtout les petites entreprises opérant principale-

ment dans le rayon d'activité de la Banque Raiffeisen.

La politique de crédit consignée par écrit constitue le fondement des activités de contrôle de la Banque Raiffeisen, dans le cadre de l'octroi de crédit. Elle met l'accent sur la solvabilité et la capacité de crédit des clients, ainsi que sur la valeur intrinsèque des garanties. Les crédits sont principalement octroyés contre des garanties.

L'évolution de la solvabilité, de l'honorabilité des clients et de la valeur des garanties est surveillée en permanence.

L'autorisation d'opérations de crédit est fondée sur les risques. Le type de garantie, le montant du crédit et la solvabilité du preneur de crédit sont déterminants pour désigner l'organe compétent. Certaines opérations présentant un risque accru font l'objet d'une procédure d'autorisation spéciale. Pour les positions de crédit complexes, la Banque Raiffeisen peut compter sur l'aide des spécialistes de crédit de Raiffeisen Suisse.

Le risque de crédit est surveillé en permanence et fait régulièrement l'objet de rapports tant au niveau des positions individuelles qu'au niveau de l'ensemble du portefeuille. Cela consiste notamment à effectuer chaque trimestre des simulations de crise qui renseignent sur la robustesse du portefeuille même dans des conditions économiques extrêmement défavorables.

#### Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle que peut subir la Banque Raiffeisen en raison d'un changement des prix du marché. La Banque Raiffeisen n'engage aucune opération boursière spéculative, elle ne gère pas de portefeuille de négoce. Elle ne détient de positions propres en titres, devises, billets et métaux précieux que dans la mesure où celles-ci sont indispensables aux affaires courantes avec la clientèle.

#### Risque de fluctuation des taux

Les risques de fluctuation des taux proviennent majoritairement des opérations de la clientèle et résultent principalement d'échéances différentes du passif et de l'actif du bilan.

Les risques de fluctuation des taux sont limités dans la Banque et font l'objet d'un suivi actif. La Banque Raiffeisen élabore des scénarios de

valeur économique et effectue des analyses des revenus sous forme d'intérêts dans le secteur des risques de fluctuation des taux. La direction de la Banque tient compte des résultats de ces analyses pour prendre ses décisions.

#### Liquidité

La Banque Raiffeisen effectue les transactions de refinancement et celles visant à garantir sa liquidité avec le secteur Trésorerie de Raiffeisen Suisse. Celui-ci assure l'accès au marché monétaire et des capitaux pour le Groupe Raiffeisen. La Banque Raiffeisen gère ses liquidités conformément aux prescriptions et limites internes de Raiffeisen Suisse.

#### Risques opérationnels

Sont désignés comme risques opérationnels les risques de perte liés à l'inadéquation ou à la défaillance de processus internes, aux personnes ou aux systèmes ou encore à des facteurs externes. Cette définition inclut aussi les risques juridiques, informatiques, ainsi que les risques liés à la sécurité. En plus de l'aspect financier, la Banque tient également compte de l'impact des risques opérationnels sur sa réputation et veille au respect des prescriptions réglementaires.

Les risques opérationnels peuvent découler non seulement des opérations bancaires, mais également de la qualité d'employeur et de propriétaire resp. locataire d'immeubles et d'installations. Ils relèvent d'événements quotidiens, tels que des problèmes lors de la réconciliation de comptes, jusqu'à des cas de fraude possibles.

A l'occasion d'un risk assessment annuel, les risques opérationnels sont identifiés et évalués par la Banque. La gestion de ces risques englobe la définition et la mise en œuvre de mesures adéquates. Dans sa démarche, la Banque Raiffeisen attache une importance capitale au système de contrôle interne. La Banque se charge de surveiller elle-même la mise en œuvre des mesures définies. Le conseil d'administration approuve le profil de risque ainsi que les mesures définies par la Banque Raiffeisen dans le cadre du risk assessment.

Afin de prévenir les risques juridiques, la Banque Raiffeisen utilise des contrats-cadres standard. Cela lui permet d'éviter les pertes financières qui pourraient découler d'accords contractuels juridiquement inadéquats.

#### Externalisation

L'administration des titres de Raiffeisen est assurée par le Groupe Vontobel. Par ailleurs, Raiffeisen délègue à ARIZON Sourcing SA un certain nombre de tâches dans les domaines des opérations sur titres, du trafic des paiements ainsi que dans celui du développement de l'application bancaire. La numérisation des justificatifs pour le trafic des paiements se fait chez Swiss Post Solutions SA, l'impression et l'envoi des relevés bancaires, quant à eux, sont délégués à Trendcommerce (Schweiz) AG. Le cryptage du réseau entre les sites est effectué par Swisscom (Suisse) SA. La plateforme d'identification online par streaming vidéo des nouveaux clients et des clients établis est exploitée par Inventx AG. Tous les collaborateurs de ces prestataires de service sont soumis au secret bancaire, garantissant ainsi la confidentialité.

#### **Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de corrections de valeur**

##### Crédits couverts par des hypothèques

La valeur des immeubles résidentiels à usage propre est calculée soit selon la méthode de la valeur réelle, soit selon la méthode d'estimation hédoniste. Selon la méthode hédoniste, la Banque s'appuie sur des informations relatives au prix des immeubles, spécifiques à la région, et fournies par un prestataire externe. Le modèle est validé par un expert externe à la demande de la Banque. La Banque actualise périodiquement la valeur des biens sur la base de ces évaluations. Par ailleurs, le service de la dette est surveillé en permanence. La Banque identifie ainsi les crédits hypothécaires présentant des risques élevés. Ces crédits sont examinés en détail par des spécialistes. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est également impliqué. Des couvertures additionnelles peuvent, au besoin, être demandées, ou une correction de valeur peut être établie sur la base de l'insuffisance de couverture constatée (voir aussi le paragraphe «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

Pour les objets de rapport (immeubles locatifs, immeubles commerciaux et objets spéciaux), la valeur de l'immeuble est déterminée en appliquant la méthode de la valeur de rendement, fondée sur les revenus durables. Ce modèle prend par ailleurs en compte les données de marché, les données relatives au site et le taux de vacance. Le revenu locatif des immeubles de

rapport est contrôlé périodiquement, de même qu'en cas de signes indiquant des variations notables de l'état locatif ou du taux de vacance.

#### Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des titres fournis en garantie sont surveillés quotidiennement. Si la valeur de nantissement tombe au-dessous du montant des engagements, une réduction des avances est envisagée ou des garanties supplémentaires sont demandées. Si l'insuffisance de couverture s'accroît ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées afin de liquider le crédit.

#### Crédits sans couverture

Les crédits en blanc sont en général des crédits d'exploitation commerciaux de CHF 250'000 au maximum par contrepartie, ou des découverts en compte de clients privés représentant au maximum un mois de salaire.

S'agissant des crédits d'exploitation commerciaux en blanc, il est demandé chaque année au client, si nécessaire, des informations permettant de juger l'évolution financière de l'entreprise. Les comptes annuels audités et les boucllements intermédiaires sont demandés. Ces données sont évaluées et les éventuels risques sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec le client les mesures nécessaires. Si, durant cette phase, la position de crédit s'avère menacée, une correction de valeur adéquate est comptabilisée.

#### Calcul des corrections de valeur et provisions

Un nouveau besoin de corrections de valeur et/ou de provision est identifié selon les procédures décrites aux paragraphes «Crédits couverts par des hypothèques», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Les positions identifiées précédemment sont réévaluées chaque trimestre et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

#### Evaluation des couvertures

##### Crédits couverts par des hypothèques

Pour ce type de crédit, chaque octroi repose sur une évaluation récente des biens immobiliers. Les évaluations dépendent du type et de l'utilisation des objets. Pour l'évaluation des biens destinés à l'habitation, la Banque dispose, à côté de la méthode de la valeur réelle, d'un modèle d'évaluation hédoniste. Sur la base de caractéristiques détaillées de l'immeuble

concerné, ce modèle compare son prix à des transactions immobilières similaires. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la Banque utilise la méthode de la valeur de rendement. A partir d'une certaine valeur ou pour les immeubles présentant des caractéristiques de risque particulières, il est fait appel à des estimateurs internes de Raiffeisen Suisse ou des estimateurs externes accrédités. Pour les créances compromises, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

Pour l'octroi de crédit, la Banque se base sur la valeur la plus basse entre l'évaluation interne ou externe et le prix d'achat ou le coût d'investissement (si ces derniers ne datent pas de plus de 24 mois).

#### Crédits couverts par des titres

Quant aux crédits lombards et aux autres crédits couverts par des titres, les sûretés acceptées sont des instruments financiers cessibles (comme les obligations et actions) présentant une bonne liquidité et négociés activement. La Banque accepte également des produits structurés transmissibles pour lesquels des cotations sont fournies par un market maker.

La Banque applique des décotes sur les valeurs du marché pour couvrir le risque de fluctuation de cours et calculer la valeur d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle assez longue, la période de liquidation peut être beaucoup plus longue, et c'est pourquoi les décotes sont plus élevées que pour les actifs liquides. Pour les polices d'assurance vie ou les garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

#### Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Les opérations portant sur des instruments financiers dérivés ne sont effectuées qu'en tant que commissionnaire et pour satisfaire à des demandes de la clientèle. Les opérations sur les instruments financiers dérivés sont soumises à une obligation d'annonce auprès de Raiffeisen Suisse.

Les risques de fluctuation des taux sont couverts au moyen de placements ou de crédits à taux fixe et variable auprès de Raiffeisen Suisse. La Banque n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

### Principes d'établissement et de présentation des comptes

#### Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code suisse des obligations, de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, de l'Ordonnance y afférente, ainsi qu'à la circulaire 2015/01 comptabilité banques (PCB) de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les positions portées au bilan sont évaluées individuellement.

Conformément aux prescriptions précitées, les comptes annuels sont établis avec une présentation fiable. A la différence d'un boucllement établi selon le principe de la présentation fidèle (true and fair view), le boucllement individuel peut contenir des réserves latentes.

#### Allègements en cas d'établissement de comptes consolidés

Le Groupe Raiffeisen établit des comptes consolidés complets. La Banque Raiffeisen profite donc en tant que composante du Groupe Raiffeisen de divers allègements (rabais de consolidation). Dans le boucllement individuel, elle n'est pas tenue de publier de tableau de financement, ni un certain nombre d'annexes.

#### Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date d'établissement du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation définis. L'enregistrement des opérations au comptant conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

La couverture des risques de fluctuation des taux se fait au moyen de prêts/emprunts à taux fixe et variable auprès de Raiffeisen Suisse. Les postes du bilan et le résultat de ces transactions de couverture sont indiqués en valeur nette sur la base d'un accord de netting.

#### Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les positions en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date d'établissement du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de la réévaluation sont enregistrés dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaie étrangère effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

#### Cours de conversion des monnaies étrangères

	31.12.2018	31.12.2017
EUR	1.1264	1.1706
USD	0.9840	0.9746

#### Liquidités, fonds passifs, composantes d'intérêts

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Les engagements sous forme de comptes métaux précieux sont évalués à la juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en terme de prix.

Les agios ou disagios sur emprunts auprès de la centrale de lettres de gage sont délimités sur la durée.

#### Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeurs

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs sous forme de comptes métaux précieux sont évalués à la juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en terme de prix. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties. Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises sur la base d'analyses régulières des engagements de crédit. A ce titre, la solvabilité du débiteur ainsi que la valeur de liquidation réalisable des couvertures sont prises en compte. Les risques latents sont traités comme les créances compromises. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte est intégralement provisionnée.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir, dans le cadre d'une stratégie de continuation, une limite de crédit disponible. Pour les limites de crédit non utilisées, des provisions pour opérations hors bilan sont au besoin constituées. Pour les crédits en compte courant dont l'utilisation est en principe soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la couverture initiale et ultérieure des risques se

fait globalement (c'est-à-dire corrections de valeur pour l'utilisation effective et provisions pour la limite de crédit non utilisée) via la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le compte de résultat est opéré entre les corrections de valeur et les provisions. La dissolution de corrections de valeur ou provisions devenues disponibles se fait également via la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés dans le compte de résultat mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance. La sortie du bilan d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation. Les créances ne sont plus considérées comme compromises (annulation de la correction de valeur) lorsque les arriérés (capitaux et intérêts en souffrance) sont payés dans les délais prévus par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

#### Opérations de négoce

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Les intérêts et dividendes sur portefeuilles destinés au négoce figurent au poste «Résultat des opérations d'intérêts».

#### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les immeubles repris des opérations de crédit et destinés à la revente. L'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Par valeur la plus basse, on entend la moins élevée entre valeur d'acquisition et celle de liquidation.

#### Participations

Sous les participations figurent les parts dans Raiffeisen Suisse, les participations dans des institutions régionales et locales nécessaires pour des raisons économiques et commerciales ainsi que les actions de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA. Les parts dans Raiffeisen Suisse sont inscrites au bilan au maximum à leur valeur nominale. L'évaluation des autres participations se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. La valeur intrinsèque est contrôlée à chaque date d'établissement du bilan. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition majorée des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, de la manière suivante:

Immeubles	66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	Durée totale de location, maximum 15 ans
Logiciel bancaire central	10 ans
Autres logiciels et matériel informatique	3 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation. Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes.

L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction débute à la date à partir de laquelle ils sont utilisés. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles est vérifiée à chaque date d'établissement du bilan, lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de valeur. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur

immobilisations corporelles et valeurs immatérielles». Si le contrôle de la valeur d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

#### Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date d'établissement du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, nous vous renvoyons aux explications sous «Créances sur les banques, et sur la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur». Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

#### Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux, à titre de précaution pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, et conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont prises en compte comme fonds propres au sens de l'art. 21, al. 1, let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR).

#### Engagements conditionnels, promesses irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à la valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

#### Instruments financiers dérivés

Les opérations sur instruments financiers dérivés ne sont effectuées qu'en tant que commissionnaire pour satisfaire aux demandes des clients. Pour les opérations sur contrats négociés en bourse, les valeurs de remplacement ne sont portées au bilan que dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des dépôts de marge. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse sont toujours mentionnées. Quant à la couverture des risques de fluctuation des taux, veuillez-vous reporter aux explications sous «Saisie des opérations».

#### Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice de référence. Les impôts latents ne sont pas enregistrés.

#### Modifications par rapport à l'exercice précédent

Aucune modification majeure n'a été apportée aux «Principes d'établissement du bilan et d'évaluation».

#### Evénements survenus après la date d'établissement du bilan

Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe au 31 décembre 2018 n'est survenu jusqu'à la date d'établissement du présent rapport de gestion.

# Informations sur le bilan

## 1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

### 1.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan

	Garantie hypo- thécaire, en CHF	Autres garanties en CHF	Sans garantie en CHF	Total en CHF
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Créances sur la clientèle	505'190	1'243'609	9'802'390	11'551'188
dont collectivités de droit public	–	–	8'684'330	–
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	359'076'527	–	387'128	359'463'655
Locaux professionnels et commerciaux	1'519'400	–	3'146	1'522'546
Artisanat et industrie	4'003'000	–	–	4'003'000
Autres	4'574'425	–	775	4'575'200
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>369'678'541</b>	<b>1'243'609</b>	<b>10'193'438</b>	<b>381'115'589</b>
Exercice précédent	350'817'374	646'514	10'014'810	361'478'698
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>369'678'541</b>	<b>1'243'609</b>	<b>10'193'438</b>	<b>381'115'589</b>
Exercice précédent	350'817'374	646'514	9'974'888	361'438'776
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	–	83'226	32'500	115'726
Engagements irrévocables	13'912'004	–	2'372'000	16'284'004
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.*			31'804'551	31'804'551
<b>Total hors bilan</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>13'912'004</b>	<b>83'226</b>	<b>34'209'051</b>	<b>48'204'282</b>
Exercice précédent	7'712'360	58'681	31'894'671	39'665'713

\* Dont engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires envers Raiffeisen Suisse d'un montant de 31'511'671 francs (voir également les explications en page 12).

### 1.2 Créances compromises

	Montant brut dû en CHF	Valeur estimée de réalisation des sûretés en CHF	Montant net dû en CHF	Corrections de valeur en CHF
<b>Exercice de référence</b>	–	–	–	–
Exercice précédent	113'282	80'000	33'282	39'922

## 2 Répartition des opérations de négoce et des immobilisations financières

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
<b>Répartition des opérations de négoce (actifs)</b>		
Titres de créance	–	–
Métaux précieux	–	40'846
<b>Total des opérations de négoce</b>	<b>–</b>	<b>40'846</b>

	Valeur comptable Exercice de référence en CHF	Valeur comptable Exercice précédent en CHF	Juste valeur Exercice de référence en CHF	Juste valeur Exercice précédent en CHF
<b>Répartition des immobilisations financières</b>				
Titres de créance	–	–	–	–
Titres de participation	–	–	–	–
Immeubles	–	–	–	–
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## 3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce: Valeurs de remplacement positives en CHF	Valeurs de remplacement négatives en CHF	Volume des contrats en CHF	Instr. de couverture: Valeurs de remplacement positives en CHF	Valeurs de remplacement négatives en CHF	Volume des contrats en CHF
<b>Instruments de taux</b>						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	–	–	–
<b>Devises</b>						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	–	–	–
<b>Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	–	–	–
<b>Titres de participation et autres</b>						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>						
<b>Exercice de référence</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Exercice précédent	–	–	–	–	–	–

Les valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés sont déterminées selon un modèle d'évaluation. Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

La Banque négocie des instruments financiers dérivés uniquement sur ordre de clients et par l'intermédiaire de Raiffeisen Suisse. Elle ne prend pas de positions sous forme d'instruments de négoce.

## Répartition selon les contreparties

	Instances centrales de clearing en CHF	Banques et négociants en valeurs mobilières en CHF	Autres clients en CHF
Valeurs de remplacement positives	–	–	–

## 4 Autres actifs et passifs

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
<b>Autres actifs</b>		
Impôts indirects	12'643	7'810
Autres comptes d'ordre	7'566	–
<b>Total des autres actifs</b>	<b>20'210</b>	<b>7'810</b>
<b>Autres passifs</b>		
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	84	78
Taxes et impôts indirects dus	35'775	47'901
Autres comptes d'ordre	81'064	–
Autres engagements	946	150
<b>Total des autres passifs</b>	<b>117'869</b>	<b>48'129</b>

## 5 Indications des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Exercice de référence Valeur comptable en CHF	Engagement effectif en CHF	Exercice précédent Valeur comptable en CHF	Engagement effectif en CHF
Actifs nantis / cédés <sup>1</sup>	79'015'824	58'500'000	68'129'830	53'700'000
Actifs sous réserve de propriété	–	–	–	–

<sup>1</sup> Créances hypothécaires mises en gage ou cédées

## 6 Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les réserves de cotisations d'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

### 6.1 Engagements envers les institutions de prévoyance

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	208'589	190'750
Autres engagements	–	–
<b>Total des engagements envers les institutions de prévoyance</b>	<b>208'589</b>	<b>190'750</b>

### 6.2 Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) de l'institution de prévoyance du Groupe Raiffeisen, le degré de couverture est le suivant:

	au 31.12.2017 en %	au 31.12.2016 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	116.1	110.8

Le 31.12.2017, les réserves de fluctuation de valeur de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative étaient légèrement supérieures au montant réglementaire. L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative a décidé d'utiliser cet excédent au profit des assurés. Le conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est d'avis que même l'existence de fonds libres n'apporte pas d'avantage économique à l'employeur et qu'ils doivent être affectés en faveur des assurés. Le degré de couverture au 31.12.2018 sera consultable dès avril 2019 dans le rapport de gestion 2018 du Groupe Raiffeisen sur [raiffeisen.ch/rapportsdegestion](http://raiffeisen.ch/rapportsdegestion). Pour les employeurs affiliés, il n'en résulte ni bénéfice ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

La charge de prévoyance est indiquée dans l'annexe 13 «Charges de personnel» sous la position «Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel»

### 6.3 Réserve de cotisations de l'employeur

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
<b>Réserve de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur</b>		
Situation au 1.1.	190'750	188'623
+ Versements <sup>1</sup>	25'000	25'000
- Prélèvements <sup>1</sup>	-7'468	-23'223
+ Rémunération <sup>2</sup>	307	350
<b>Situation au 31.12.</b>	<b>208'589</b>	<b>190'750</b>

<sup>1</sup> Compris dans les contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel (voir annexe 13 «Charges de personnel»).

<sup>2</sup> La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

La réserve de cotisations de l'employeur est évaluée à la valeur nominale, selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elle n'est pas activée. La réserve de cotisations de l'employeur ne fait pas l'objet de renoncations d'utilisation (conditionnelles ou inconditionnelles), ni de corrections de valeur.

## 7 Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

	Situation au début de l'exercice de référence en CHF	Utilisations conformes au but en CHF	Changements d'affectation (transfert comptable) en CHF	Différences de change en CHF	Recouvrements, intérêts en souffrance en CHF	Constitutions au débit du compte de résultat en CHF	Dissolutions au crédit du compte de résultat en CHF	Situation à la fin de l'exercice de référence en CHF
Provisions pour risques de défaillance	23'218	–	-13'968	–	–	–	-9'250	–
Provisions pour autres risques d'exploitation	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres provisions	15'760'543	–	–	–	–	1'606'000	–	17'366'543
<b>Total des provisions</b>	<b>15'783'761</b>	<b>–</b>	<b>-13'968</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>1'606'000</b>	<b>-9'250</b>	<b>17'366'543</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
dont imposées	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</b>	<b>39'922</b>	<b>–</b>	<b>13'968</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>-53'890</b>	<b>–</b>

## 8 Capital social

	Nombre de sociétaires	Nominal par part sociale	Montant en CHF
<b>Capital social au début de l'exercice de référence</b>			
Capital social*	4'313	200	862'600
Capital social (parts sociales supplémentaires)			5'710'400
<b>Total du capital social au début de l'exercice de référence</b>	<b>4'313</b>		<b>6'573'000</b>
+ Versements des nouveaux sociétaires	186	200	37'200
- Remboursements aux sociétaires sortants	-137	200	-27'400
+ Emission de parts sociales supplémentaires			422'200
- Remboursements de parts sociales supplémentaires			-162'000
<b>Capital social à la fin de l'exercice de référence</b>			
Capital social*	4'362	200	872'400
Capital social (parts sociales supplémentaires)			5'970'600
<b>Total du capital social à la fin de l'exercice de référence</b>	<b>4'362</b>		<b>6'843'000</b>

\* Afin d'éviter un double décompte, le nombre de sociétaires apparaît uniquement sous la position «Capital social».

Le capital social intégralement libéré de 6'843'000 francs est réparti en 34'215 parts sociales (exercice précédent: 6'573'000 francs répartis en 32'865 parts sociales).

Le capital donnant droit à des intérêts s'élève à 6'843'000 francs (exercice précédent: 6'573'000 francs).

**9 Personnes proches**

	Créances Exercice de référence en CHF	Créances Exercice précédent en CHF	Engagements Exercice de référence en CHF	Engagements Exercice précédent en CHF
Sociétés du Groupe	24'743'981	29'027'366	25'211'245	17'038'178
Affaires concernant les organes	3'324'506	3'724'847	2'191'969	2'510'248
Autres personnes proches	–	–	–	–

Les conditions appliquées aux opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches sont les mêmes que celles en vigueur pour le reste de la clientèle avec les exceptions suivantes :

La direction de la Banque bénéficie, tout comme le reste du personnel, de conditions préférentielles en usage dans la branche.

La banque Raiffeisen a des engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires envers Raiffeisen Suisse selon les statuts en vigueur de Raiffeisen Suisse (voir note dans l'annexe 1.1 et explications en page 12). Il n'existe pas d'autres opérations hors bilan importante avec des personnes proches.

Des dispositions particulières sont appliquées au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer à tout moment l'indépendance personnelle.

# Informations sur les opérations hors bilan et sur le compte de résultat

## 10 Opérations fiduciaires

Il n'existe aucun placement fiduciaire auprès de banques tierces, ni pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

## 11 Résultat des opérations de négoce

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
Négoce des devises et des billets	169'979	165'828
Négoce des métaux précieux	467	1'642
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>170'446</b>	<b>167'470</b>

## 12 Intérêts négatifs

Aucun intérêt négatif significatif n'a été enregistré pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

## 13 Charges de personnel

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
Appointements des organes de la Banque et du personnel	1'455'796	1'444'734
AVS, AI, AC et autres contributions légales	149'326	135'866
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	201'890	205'777
Autres charges de personnel	75'763	51'176
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>1'882'775</b>	<b>1'837'552</b>

**14 Charges d'exploitation**

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
Frais de locaux	266'386	273'792
Charges relatives à la technique d'information et de communication	427'885	426'788
Charges pour véhicules, machines, mobilier et autres aménagements ainsi que pour leasing opérationnel	32'276	33'664
Honoraires de la société d'audit	69'720	66'627
dont audit des comptes annuels et audit prudentiel*	69'720	66'627
dont pour autres prestations	–	–
Autres charges d'exploitation	620'761	581'542
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1'417'028</b>	<b>1'382'413</b>

\* Cette rubrique comprend 50'630 francs d'honoraires de la Révision interne de Raiffeisen Suisse. Ces prestations ont été fournies par la Révision interne de Raiffeisen Suisse qui intervient pour le compte de la société d'audit (exercice précédent: 27'245 francs).

**15 Impôts courants**

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
Impôts courants*	417'510	262'083
Taux d'imposition moyen pondéré sur la base du résultat opérationnel	16.93%	12.69%

\* Les impôts latents ne sont calculés et présentés qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.

Il n'existe aucun report de perte de nature fiscale ayant un impact sur les impôts sur les revenus.

**16 Commentaires sur des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires, ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées**

Les charges extraordinaires de 1'613'267 francs comprennent la constitution de réserves latentes libres de 1'606'000 francs dans la position «Provisions».

Pour l'exercice précédent, les charges extraordinaires de 1'390'434 francs correspondent à la constitution de réserves latentes libres dans la position «Provisions».

**Conseil d'administration**

Jean-Daniel Wicht, Président · Pierre-Alain Musy, Vice-président ·  
Pascale Chenaux, Secrétaire · Héribert Dousse · Jean-Marc Page · Sylvie  
Vorlet

**Direction**

Manfred Vonlanthen, Président · Daniel Feyer, Vice-Président, Respon-  
sable conseil crédits

**Organe de révision**

PricewaterhouseCoopers SA

**Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest  
société coopérative**

Route de Moncor 12  
1752 Villars-sur-Glâne  
Téléphone 026 408 40 00  
fribourg-ouest@raiffeisen.ch  
www.raiffeisen.ch/fribourg-ouest



Vous trouverez tous les éléments et les chiffres relatifs à l'exercice 2018 sur [www.raiffeisen.ch/rapportdegestion](http://www.raiffeisen.ch/rapportdegestion)

**RAIFFEISEN**